



RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATIONS



COMMERCIALISATION D'UNE MISSION DE DIAGNOSTIC

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Elaboration de son positionnement commercial et du projet d'entreprise - Réalisation d'une étude de la concurrence - Elaboration de la grille tarifaire à partir d'une étude de la concurrence - Définition d'une offre et de la cible client en fonction du type de diagnostic	C1.1 Définir son positionnement commercial et ses axes de développement en étudiant les nouveautés, les pratiques de la concurrence et leurs tarifs afin de se positionner sur le marché du diagnostic immobilier par une offre de service claire, innovante et adaptée aux clients (vendeur, propriétaires bailleurs et maîtres d'œuvre) - Réaliser une étude de marché pour déterminer le potentiel de clientèle permettant d'assurer une activité pérenne - Définir les axes stratégiques de développement en prenant en compte le marché et les évolutions réglementaires afin de développer une offre de service pertinente et attractive - Faire évoluer ses prestations en fonction de la demande, de l'évolution de la réglementation et des compétences de l'équipe afin de développer son offre et répondre aux besoins du marché	<u>Entretien avec le jury de certification</u> Cet entretien comporte 3 temps : <u>Mise en situation</u> Portant sur l'analyse d'une demande et la rédaction d'un ordre de mission. <u>Mémoire professionnel</u> Soutenance de la partie portant sur l'étude de son marché et la définition de son positionnement professionnel <u>Questions-réponses</u> Portant sur le déroulement de la mise en situation, la soutenance du mémoire et toute question pertinente concernant les compétences du bloc 1	- L'étude de marché prend en compte les différents aspects du marché de l'immobilier dans le secteur et les caractéristiques techniques et problématiques des constructions locales - Les cibles clients sont définies en lien avec les projets de loi et les modifications préconisées par les instances professionnelles

COMMERCIALISATION D'UNE MISSION DE DIAGNOSTIC

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Prospection et recherche de nouveaux clients - Démarchage ciblé en fonction du marché - Suivi des annonces immobilières sur les sites spécialisés - Démarchage des syndicats d'immeubles - Participation à des réseaux professionnels ou des groupes d'affaires - Animation d'ateliers techniques et juridiques	C1.2 Prospecter de nouveaux contacts en surveillant l'activité commerciale de son secteur afin de se créer un réseau efficace de prescripteurs et développer les missions - Démarcher les agences immobilières, les syndicats, les notaires, les architectes et les promoteurs immobiliers pour développer un réseau de prescripteurs et de nouveaux types de mission - Assurer une veille sur les sites de ventes immobilières pour proposer ses services à des clients potentiels		- Les actions de prospection sont coordonnées et décrites dans un plan d'action - Un temps est régulièrement consacré à l'activité de démarchage auprès des prescripteurs (agences immobilières, syndic, etc) - Un temps est régulièrement consacré à la participation active dans des réseaux professionnels numériques ou présentiels
Animation d'actions de communication à destination des clients, prospects et prescripteurs pour différenciation et fidélisation - Rédaction de newsletters - Mise à jour de site internet - Animations de webmarketing - Rédaction d'argumentaires commerciaux - Adhésion à des licences de marque - Adhésion à des plateformes de devis en ligne	C1.3 Assurer une communication proactive à partir de différents médias afin d'assurer une présence effective et constante sur le marché pour être visible et facilement contacté par les clients potentiels - Construire un argumentaire commercial pertinent et différenciant afin de communiquer sur ses atouts et le sérieux de ses diagnostics - Informier régulièrement les clients et prospects par des newsletters techniques et commerciales afin d'apporter un service gratuit intéressant pour les clients pour être connu et reconnu par les prescripteurs et clients potentiels		- Le site internet est à jour - La newsletter a une mise en page attractive - Les sites professionnels sont régulièrement animés (LinkedIn, Facebook, Viadeo, etc)

COMMERCIALISATION D'UNE MISSION DE DIAGNOSTIC

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Rédaction de la proposition commerciale comprenant l'ordre de mission et le devis - Analyse de la demande de diagnostic - Identification des caractéristiques spécifiques des bâtiments concernés par le diagnostic - Recensement des diagnostics obligatoires à réaliser - Rédaction de l'ordre de mission - Rédaction du devis	C1.4 Élaborer la proposition commerciale répondant à la demande client, aux spécificités techniques et aux besoins réglementaires en fixant le cadre de la mission et les contrôles à réaliser afin de contractualiser la prestation et d'accompagner le client dans ses obligations en tant que vendeur, bailleur ou maître d'œuvre - Analyser la demande clients à partir des descriptifs des bâtiments et des documents techniques pour répertorier les contrôles obligatoires à réaliser et identifier les éventuels audits complémentaires - Identifier les risques et les situations potentiellement dangereuses pour adapter la programmation du déroulement des diagnostics au regard des contraintes des bâtiments - Rédiger des ordres de mission et/ou des devis détaillés à partir de l'analyse de la demande et des risques repérés afin de contractualiser la mission dans les meilleures conditions pour le client et pour le prestataire		- L'analyse est réalisée à partir des demandes clients, des descriptifs des bâtiments et des documents techniques (plans de construction) - Les réglementations applicables sont toutes prises en compte - La proposition est adaptée à l'usage futur à laquelle elle est destinée - Les contrôles prévus sont adaptés aux caractéristiques et configuration de bâtiments - Les points à contrôler sont localisés et dénombrés (obligatoires et optionnels à la demande) - Une visite préalable d'évaluation des risques a été prévue lorsqu'elle est pertinente au regard de la demande, de la spécificité et du descriptif des bâtiments - Le déroulement du diagnostic est adapté à la demande, à la spécificité et au descriptif des bâtiments - Les besoins de compléments de diagnostics sont justifiés - La charge de travail et les coûts d'intervention sont correctement estimés - Les normes applicables aux bâtiments sont mentionnées dans la proposition commerciale - Le devis comprend l'ensemble des mentions légales permettant de contractualiser l'intervention

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC IMMOBILIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Préparation des missions de diagnostic - Analyse des caractéristiques techniques sur plan et/ou sur site - Etude de la zone d'implantation - des bâtiments - Repérage des bâtiments et préparation technique de la mission de diagnostic - Inventaire et préparation du matériel, outils et instruments à utiliser - Préparation des documents, trame de diagnostics et supports d'enregistrement des résultats de contrôle - Préparation des zones à diagnostiquer	C2.1 Préparer une mission de diagnostic immobilier (outils-modalités de réalisation des contrôles) en fonction des caractéristiques des bâtiments afin de disposer de l'ensemble du matériel, conforme et en état de marche ainsi que des documents nécessaires à l'enregistrement des résultats - Vérifier l'état de marche des matériels de mesure et leur conformité afin de réaliser les différentes mesures et analyse conformément à la législation - Préparer les différentes zones lieu du diagnostic afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes présentes lors de l'intervention conformément au code du travail et de la santé publique - Elaborer la feuille de route du diagnostic et les supports d'enregistrement des résultats de contrôle en fonction des diagnostics obligatoires et complémentaires à réaliser pour	<u>Entretien avec le jury de certification</u> Cet entretien comporte 3 temps : <u>Etude de cas</u> Portant sur l'analyse critique de diagnostics réalisés <u>Mémoire professionnel</u> Soutenance de la partie portant sur la réalisation des diagnostics <u>Questions-réponses</u> Portant sur le déroulement de l'étude de cas, la soutenance du mémoire et toute question pertinente concernant les compétences du bloc 2	- Les problématiques spécifiques de bâtiments liées à leur zone d'implantation sont repérées - La recherche de présence de nuisibles est exhaustive - Les points stratégiques de contrôle sont repérés - Les matériels, outils et instruments nécessaires au diagnostic sont vérifiés - Le déroulement du diagnostic est organisé de manière à être performant dans les contrôles et le temps passé - Les supports d'enregistrement des résultats sont conçus de manière à faciliter la rédaction du rapport de diagnostic

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC IMMOBILIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Vérification sur site des contrôles à réaliser et validation du périmètre d'intervention prévu sur l'ordre de mission - Analyse des spécificités de bâtiments et identification de risques spécifiques - Localisation des éléments à contrôler sur le site - Vérification des accès aux différentes pièces - Etude de besoins de diagnostic complémentaire - Programmation des types de diagnostic à effectuer en fonction des contraintes - Planification du déroulement du diagnostic	C2.2 Valider le périmètre d'intervention avec le prescripteur de la mission en réalisant le repérage, par une visite du lieu à contrôler, et en collectant les informations nécessaires afin de confirmer les éléments de l'ordre de mission relatifs aux contrôles réglementaires et optionnels à réaliser pour produire le Dossier de Diagnostic Technique (DDT) et de programmer, si nécessaire, des investigations complémentaires - Effectuer une visite du lieu à contrôler en identifiant les installations, les pièces hors d'accès et autres caractéristiques du bâtiment non prévues dans l'ordre de mission pour y apporter la correction permettant de produire le DDT (Dossier de diagnostic technique) - Négocier avec le client les modalités de contrôles complémentaires pour amender si besoin l'ordre de mission ou le devis		- L'ensemble des points de l'ordre de mission est revu et validé - Les solutions pour atteindre les pièces sans accès sont pertinentes - Les aménagements à apporter à l'ordre de mission initial sont pertinents - Les diagnostics complémentaires sont explicités au client - L'avenant à l'ordre de mission est rédigé et signé par le client - Les problématiques spécifiques de bâtiments liées à leur zone d'implantation sont repérées - La recherche de présence de nuisibles est exhaustive - Les points stratégiques de contrôle sont repérés - Les matériels, outils et instruments nécessaires au diagnostic sont vérifiés - Le déroulement du diagnostic est organisé de manière à être performant dans les contrôles et le temps passé - Les supports d'enregistrement des résultats sont conçus de manière à faciliter la rédaction du rapport de diagnostic

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC IMMOBILIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Réalisation des diagnostics - Analyse des caractéristiques techniques - Réalisation des diagnostics plomb, amiante, performance énergétique, électricité, gaz, états parasites, etc. - Prélèvements d'échantillons, de mesure d'eau, d'air, de poussières - Comparaison des résultats des tests à des valeurs théoriques - Mesure de la superficie des locaux - Calcul des surfaces - Réalisation des diagnostics spécifiques	C2.3 Réaliser l'ensemble des contrôles prévus dans l'ordre de mission et dans le périmètre d'intervention fixé avec le client réglementaires et des Contrôler un bien immobilier afin de procéder à la réalisation des différents diagnostics immobiliers réglementaires (Gaz, Electricité, Amiante, Plomb, Termite, DPE) et hors réglementaires en effectuant des mesures de poinçonnement, des prélèvements, des tests et contrôles liés au diagnostic immobilier afin d'être en mesure de décrire dans le DDT l'état général du bien, les situations potentiellement dangereuses pour les usagers et les non conformités. - Réaliser des contrôles de conformité sanitaires et de sécurité à l'aide des procédures, matériels et produits réglementaires pour répondre à l'ensemble des contrôles obligatoires liés à la vente ou à la location de biens immobiliers - Réaliser des contrôles spécifiques à partir de la demande d'un professionnel du bâtiment pour mener une expertise avant travaux ou démolition		- Les conditions de réalisations des différents contrôles sont conformes à la réglementation - Les contrôles sont adaptés aux caractéristiques et configurations des bâtiments - Les contrôles sont conformes à l'ordre de mission accepté par le client et aux obligations réglementaires - Les instruments utilisés pour réalisés les tests sont pertinents et adaptés aux caractéristiques des missions - Les tests sont réalisés systématiquement selon les protocoles réglementaires

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC IMMOBILIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Analyse des résultats des tests - Comparaison des résultats des tests à des valeurs théoriques - Identification et analyse des résultats anormaux - Recherche des origines des résultats anormaux - Identification de besoins d'investigation complémentaires - Enregistrement des résultats des diagnostics - Contrôles et vérification des résultats - Recensement des types de modifications à apporter	C2.4 Analyser les résultats de tests et de contrôles pour chaque domaine en identifiant les résultats anormaux et les possibilités d'amélioration de performance énergétique des bâtiments afin de rédiger les rapports réglementaires et optionnels et conseiller le donneur d'ordre		- Les enregistrements des résultats de tests sont réalisés de manière méthodique - La comparaison entre les résultats des tests et les valeurs théoriques est exhaustive - Les tests réalisés pour rechercher les origines des résultats problématiques sont pertinents et leurs objectifs justifiés - Les critères utilisés pour apprécier les écarts de mesures et de résultats sont pertinents - Les besoins et réalisation de tests complémentaires sont justifiés - Les types d'investigation pour rechercher l'origine des résultats anormaux sont judicieux - Les reports de données sur les états sont exacts et vérifiés

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC IMMOBILIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Rédaction des rapports de diagnostic conformément à la réglementation en vigueur et aux préconisations de la Direction Technique - Elaboration des schémas, plans et croquis d'illustration - Présentation des données chiffrées des résultats des tests - Rédaction des commentaires liés aux résultats des tests - Rédaction des rapports réglementaires - Rédaction des préconisations de mise aux normes - Rédaction de propositions d'amélioration - Rédaction de conseils sur l'adaptation de projets immobiliers	C2.5 Rédiger le rapport de diagnostic conformément à la réglementation en notifiant les anomalies et en y joignant l'ensemble des pièces obligatoires afin de produire un document permettant aux parties prenantes de finaliser la transaction ou d'engager les travaux en toute connaissance de cause - Réaliser le descriptif du bien évalué conforme aux attendus de la réglementation en les agrémentant de dessins et croquis afin d'informer les parties prenantes des dimensions et de la situation du bien concerné - Consigner les résultats des mesures effectuées et les bilans d'analyses en suivant la trame réglementaire de chaque diagnostic à produire afin de répondre point par point aux contrôles et mesures réglementaires à transmettre à un futur acheteur ou loueur de bien immobilier - Rédiger des recommandations en fonction des résultats obtenus tant sur les aspects énergétiques que techniques afin de permettre au donneur d'ordre d'envisager les travaux d'amélioration ou de sécurité à réaliser		- Le contenu du rapport est conforme aux obligations réglementaires - Le déroulement des diagnostics est explicité de manière claire - Les conditions de réalisation (choix des instruments, critères de mesure, protocoles de réalisation, etc) des différents contrôles sont commentées - Les résultats des contrôles sont analysés et font l'objet de conclusions dans le rapport - Les rapports présentent des analyses et des conclusions pertinentes et conformes aux résultats des contrôles réalisés - Les rapports sont présentés sans faute d'orthographe - La présentation du rapport respecte les normes de présentations admises et en vigueur - Les points problématiques et les écarts repérés au regard des normes en vigueur sont identifiés et expliqués, leurs origines sont précisées ainsi que les modes d'investigation mis en œuvre - Les besoins d'adaptation des programmes de réalisation et de diagnostic sont explicités et justifiés - Les propositions de modification des zones problématiques sont réalistes et mise en relation avec les normes en vigueur - Les conclusions de recherches et/ou d'identification de risques spécifiques sont présentés - Les normes applicables aux bâtiments sont mentionnées - Les améliorations obligatoires, nécessaires et/ou pertinentes à apporter au bâtiment sont repérées et explicitées - Les possibilités d'amélioration des bâtiments sont justifiées

PILOTAGE D'UNE ACTIVITÉ DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Programmation de l'activité - Réalisation des plannings d'activité en fonction des contraintes matérielles, humaines et commerciales - Coordination et management des membres de l'équipe - Prévision de partenariats, sous-traitance et co-traitance et le cas échéant de recrutements - Commandes de matériel et de fournitures	C3.1 Organiser son activité en planifiant les interventions techniques et l'approvisionnement en matériel et consommables imposés par la réglementation et en tenant compte des paramètres liés à la logistique d'intervention afin de réduire les temps de trajet et de maîtriser les coûts de réalisation - Organiser le travail en fonction des compétences des membres de l'équipe et des missions à réaliser pour optimiser les temps de travail, augmenter la marge commerciale et rentabiliser les missions - Procéder aux commandes de matériel en optimisant les quantités commandées en fonction des besoins de l'activité afin de prévenir les ruptures de stocks et minimiser les coûts de détention	Entretien avec le jury de certification Cet entretien comporte 2 temps : <u>Mémoire professionnel</u> Soutenance de la partie portant sur la gestion d'une activité de diagnostiqueur immobilier <u>Questions-réponses</u> Portant sur la soutenance du mémoire et toute question pertinente concernant les compétences du bloc 3	- La programmation des diagnostics tient compte des compétences et certifications des membres de l'équipe, des lieux d'intervention et des temps de déplacement - L'évaluation des durées de diagnostic est réaliste - Les besoins de main-d'œuvre sont anticipés - Les plannings individuels tiennent compte des temps de déplacement - Les commandes sont prévues en tenant compte des besoins en matériel, des délais de livraison et des conditions de facturation - Les outils de management facilitent le bon déroulement des missions et l'enregistrement des résultats

PILOTAGE D'UNE ACTIVITÉ DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Gestion administrative et comptable - Mise à jour de l'offre tarifaire - Conception et suivi de tableaux de bord de gestion administrative et comptable de l'activité - Participation à des événements professionnels (veille) - Lecture de revues et ouvrages spécialisés (veille) - Gestion des sinistres en relation avec l'assurance	C3.2 Assurer l'ensemble des tâches administratives et de gestion comptable et financière de l'activité en réalisant un suivi de gestion pour suivre la santé financière de l'entreprise et prendre les décisions de gestion adaptées - Fixer les prix des prestations en fonction du marché et du coût de revient afin d'être concurrentiel sur son marché et pérenniser l'entreprise - Réaliser et suivre un tableau de bord de gestion administrative et comptable de l'activité - Assurer la veille réglementaire et le suivi de l'information technique et économique par des abonnements et le suivi de sites spécialisés afin de mettre en place les mesures nécessaires au respect des obligations réglementaires d'un diagnostiqueur immobilier		- Les prix fixés sont concurrentiels sur le marché local - Le diagnostiqueur immobilier connaît l'ensemble de la réglementation et des projets de réglementation nouvelle - Il est affilié à des organisations professionnelles lui permettant de suivre l'actualité du métier - Les factures comprennent l'ensemble des mentions légales - Le tableau de bord de gestion permet de suivre régulièrement la trésorerie et le suivi des règlements

PILOTAGE D'UNE ACTIVITÉ DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Supervision des activités de l'équipe de diagnostiqueurs (en cas de réalisation de mission par des salariés, des co-traitants ou des sous-traitants) ▪ Suivi des validités des certifications ▪ Réalisation du planning de renouvellement des certifications ▪ Réalisation du plan de formation lié à la formation continue ▪ Gestion de la montée en compétences pour aller de nouveaux marchés ▪ Certification de rapports de diagnostic	C3.3 Superviser une équipe en s'assurant que tous les membres sont toujours à jours de leurs certifications et maintiennent leur niveau de compétences afin de contrôler les réalisations, fidéliser le personnel et assurer la satisfaction client ▪ Suivre les dates de validité des certifications des personnes en charge des diagnostics afin de pouvoir planifier les formations et renouvellement des certifications réglementaires et établir des diagnostics conformes ▪ Former les membres de l'équipe aux nouvelles procédures, matériels et dispositions réglementaires pour maintenir un niveau de compétences nécessaire à la réalisation des missions de diagnostic immobilier ▪ Contrôler les rapports établis par les membres de l'équipe de diagnostiqueur en vérifiant la présence des mentions réglementaires et obligatoires ainsi que l'exactitudes des informations transcrites afin d'autoriser la diffusion de rapports de diagnostic conformes		▪ Le recrutement est anticipé et tient compte des besoins spécifiques des compétences et certifications nécessaires à la réalisation des missions futures ▪ Les compétences des candidats pressentis sont vérifiées et validées ▪ Le suivi des certifications des diagnostiqueurs est effectué régulièrement ▪ Le plan de formation permet au personnel le maintien des compétences et certifications nécessaires ▪ Les rapports rédigés par les membres de l'équipe comprennent toutes les mentions réglementaires et légales ▪ Les rapports rédigés par les membres de l'équipe sont rédigés avec le niveau d'exigence attendu (exigences réglementaires, en matière de présentation, d'exhaustivité et d'exactitudes des informations transmises)

FORMADIAG
29 RUE D'ITALIE
13006 MARSEILLE



DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

93 131 75 32 13

TELEPHONE
MAIL
WEB

09 67 09 01 34
info@formadiag.net
<https://www.formadiag.net/>